

Covid-19 à l'école: tests, capteurs de CO2, incitation à la vaccination des enfants... Jean-Michel Blanquer dévoile le nouveau protocole sanitaire prévu à la rentrée

Par Le Figaro

Publié hier à 18:08,

Mis à jour il y a 3 heures



Jean-Michel Blanquer espère un allègement du protocole sanitaire «après le pic de cette vague». LUDOVIC MARIN / AFP

Le ministre de l'Éducation nationale mise sur la multiplication des tests pour les élèves, une forte incitation à la vaccination des 5-11 ans et un appel aux maires pour doter leurs écoles en capteurs de CO2.

Un nouveau protocole sanitaire pour une rentrée au cœur de la cinquième vague. Dans un entretien au *Parisien*, le ministre de l'Éducation nationale a exposé les nouvelles mesures qui entreront en vigueur dès ce lundi 3 janvier dans les écoles pour mieux lutter contre la propagation du virus tout en limitant les fermetures de classes. Alors que la France connaît des taux de contamination records, le ministre se projette sur un bilan quotidien de «*plusieurs milliers d'élèves*» testés positifs à la rentrée. Dans ce contexte, l'objectif, est clair : «*garder l'école ouverte dans des conditions sanitaires sécurisées au maximum*».

- **Trois tests possibles par élève**

Première mesure phare de ce nouveau protocole, le renforcement du «*contact tracing*». Le gouvernement y voit la manière la plus efficace de lutter contre le variant Omicron, particulièrement contagieux et désormais majoritaire en France. Cette politique renforcée «*passera par la multiplication des tests et la participation des familles à ce dispositif fondé sur la responsabilisation*», a indiqué Jean-Michel Blanquer.

Le dernier protocole en vigueur prévoyait que dès l'apparition d'un cas positif dans une classe, tous les élèves fassent un test antigénique ou PCR, et présentent un résultat négatif pour revenir à l'école. Cette mesure reste de rigueur, mais désormais, «*quand la famille fera le premier test, elle recevra en pharmacie deux autotests gratuits, pour que les élèves se testent à nouveau à la maison à J + 2 et à J + 4*», explique le ministre. Une mesure qui vise à mieux prendre en compte la période d'incubation, alors que le virus, une fois transmis, peut mettre entre trois et cinq jours avant de déclencher les premiers symptômes.

Par ailleurs, pour mieux contrôler et responsabiliser les parents, ces derniers «*devront attester par écrit que les tests ont bien été faits et qu'ils sont négatifs*», explique le ministre. Pour garantir des stocks suffisants en autotests, très sollicités pour la période des fêtes, «*des commandes massives ont été passées, en lien avec le ministère de la Santé*».

À VOIR AUSSI - Covid-19: le gouvernement envisage de demander deux ou trois tests négatifs avant le retour d'un élève cas contact à l'école

- **Pour les professeurs**

Autre point qui inquiète le secteur éducatif : l'absentéisme des professeurs, soumis aux mêmes règles d'isolement strict que le reste de la population en cas de contamination ou de contact avec une personne positive. Selon les estimations du Conseil scientifique, 30% des enseignants pourraient être cas positifs ou en garde d'enfants contaminés à la rentrée. Admettant que le mois de janvier s'annonce «*tendu*», Jean-Michel Blanquer annonce que «*les adultes vaccinés appliqueront le même protocole des tests itératifs*» que celui des enfants. Une mesure qui permettra d'éviter l'«*isolement des personnes dont les tests sont négatifs*», selon le ministre.

Autre mesure pour réduire le risque d'absence massive, la suspension de toute cause d'absence autre que la maladie, «*par exemple, les formations continues*», détaille le ministre. Cette mesure sera doublée du recrutement «*des contractuels et des vacataires*». Dans le premier degré, la capacité de remplacement passera ainsi «*de 9% à 12-15% selon les académies*», assure-t-il.

- **Faciliter la campagne vaccinale dans les écoles**

Lors de l'ouverture de la vaccination aux adolescents en juillet dernier, les collèges et lycées avaient installé des centres de vaccination au sein de leurs structures. Alors que le vaccin vient de s'ouvrir à tous les enfants dès 5 ans, le ministre affirme que «*chaque école est appariée*

avec un centre de vaccination», mais qu'il n'y «aura pas de barnum dans les écoles comme cela a été le cas pour les collèges et lycées». Pour les plus petits, des «messages partent vers les chefs d'établissement et les enseignants» pour expliquer les modalités de vaccination, même si, rappelle le ministre de l'Éducation nationale, ce sont bien «les familles qui ont vocation à prendre rendez-vous et accompagner les enfants». Par ailleurs, rappelle-t-il, «l'autorisation des parents» sera dans tous les cas nécessaire.

- **Pas de masques FFP2**

Face aux voix, surtout à droite, qui prônent l'utilisation de masques FFP2, prisés chez nos voisins européens, le ministre écarte cette option, arguant qu'il est «très difficile de faire cours» avec ceux-ci. L'«esprit de responsabilité des enseignants» et l'application des «gestes barrières» suffisent, assure-t-il.

- **Plus de cafés debout en salle des professeurs, réduction des rassemblements**

Jean Castex avait annoncé, dès lundi 3 janvier, l'interdiction de consommer debout dans les bars et cafés, générant de nombreuses railleries. Pourtant, les salles des professeurs n'échapperont pas à la règle : il sera interdit d'y boire son café autrement qu'en position assise. «C'est une conséquence de la doctrine générale», a éludé le ministre, interrogé sur l'utilité d'une telle mesure. «Mais c'est anecdotique, on se focalise là-dessus pour ironiser sur la gestion de la crise», s'est-il défendu. Par ailleurs, pas de galettes des rois, cérémonies de vœux ou conseils de classe pour commencer 2022. «Les réunions parents-enseignants auront vocation à se dérouler à distance», invite le ministre.

- **Déploiement des capteurs de CO₂**

Interrogé sur la possibilité d'accentuer l'aération des classes par des capteurs de CO₂, Jean-Michel Blanquer a rappelé qu'il s'agissait d'une «compétence des collectivités». «Cela reste totalement insuffisant», a-t-il déploré, soulignant que l'État a «débloqué 20 millions d'euros» pour donner un coup de pouce en ce sens. «Je lance de nouveau un appel aux maires pour une montée en puissance en la matière, et ce fonds sera augmenté si nécessaire», promet-il.

À VOIR AUSSI - Covid-19 : «Il faudrait une situation catastrophique pour fermer les écoles», selon Jean Castex